

COMPTE RENDU de REUNION CONSEIL MUNICIPAL du 2 FEVRIER 2018

Absents excusés : Laurence VAN DEN HENDE (procuration à Catherine SAINT-LEGER), Alain TAILLARDAT (procuration à Yannick SEVREE), Isabelle SOIRAT

Absent : Alexandre MARTINEAU

Ouverture de la séance à 20h01

Avant de commencer la séance, Monsieur le Maire demande la suppression du point « DIA 7 rue de la Garenne »

Arrivée Odile Bouchère à 20h05

Arrivée Sophie Damour à 20h07

Au vu des prévisions de la carte scolaire 2018-2019 et du risque de fermeture de la 4^{ème} classe, Monsieur le Maire a invité deux représentants des parents d'élève afin de débattre des propositions évoquées lors de la Commission Générale du 31 janvier 2018.

1 – CONVENTION POUR LA MISE EN PLACE D'UN SERVICE D'ASSISTANCE PLURIDISCIPLINAIRE ENTRE AGGLOPOLYS et les COMMUNES MEMBRES POUR 2018

Cette assistance pluridisciplinaire (service SVP) permet aux communes d'avoir un accès à un vivier de 200 experts, tous les jours ouvrables (et dimanches des élections), sur les compétences dans plusieurs domaines :

- secteur public (statut de l'élu, exercice de pouvoir de police, expropriation ...),
- finances et fiscalité (locale, immobilière, aide aux entreprises...),
- logement social,
- relations public/privé,
- ressources humaines (formation, contrats de travail aidés...),
- réglementations techniques (bâtiments, voirie, hygiène et sécurité des agents ...),
- environnement, développement durable,
- communication ...

Le coût annuel de la prestation est de 13 000 €, la participation d'Agglopolys est d'environ 50%.

Un montant forfaitaire est demandé aux communes en fonction de leur taille démographique, soit 280 € pour l'année 2018.

Le conseil accepte le renouvellement de cette convention à l'unanimité.

2 – DEMANDE DE SUBVENTION DSR (Dotation Solidarité Rurale) 2018

Monsieur le Maire rappelle que la commune va effectuer des travaux de voirie dans le centre bourg : réfection de la voirie Rue de la Mairie, aménagement des trottoirs, création d'un accès handicapés à la salle des fêtes, aménagement d'un accès handicapés Place de l'Eglise.

Le montant estimatif global des travaux s'élève à 40 000,00 € HT.

Le conseil accepte à l'unanimité la demande de subvention au titre de la Dotation de Solidarité Rurale auprès du Conseil Départemental de Loir-et-Cher pour 2018.

3 - DEMANDE DE SUBVENTION DETR 2018

Dans le cadre de la réhabilitation de la canalisation d'eau potable entre la sortie de Villemalard et l'entrée de Marolles, Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'effectuer les travaux de bouclage entre la rue des Ecoles et le lotissement des Grands Clos, opération demandée par le SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable Fossé-Marolles-St Sulpice) et de solliciter à ce titre une demande de subvention DETR pour l'année 2018.

Ces travaux de bouclage permettront de continuer à assurer l'alimentation en eau de toute la commune en cas de rupture de canalisation ainsi qu'à préserver le débit des bornes à incendies.

Le taux de subvention pour ce type de travaux va de 20 % à 50 %.

Deux estimations ont été reçues pour la fourniture et pose de canalisations en fonte pour 49 885,50 € ht ou en PVC pour 37 637,80 € ht.

Le conseil accepte de solliciter cette subvention pour l'option « fonte » par 10 voix pour, 1 abstention et 1 contre.

4 - MISE EN PLACE D'UNE ALARME A L'ECOLE

Le conseil décide, à l'unanimité, l'installation d'une alarme à l'école.

5 - OUVERTURE DE CREDIT EN INVESTISSEMENT

Dans l'attente du vote du budget 2018, conformément aux dispositions extraites de l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités territoriales, le conseil accepte à l'unanimité de liquider et de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2017, selon le tableau ci-dessous :

Imputation budgétaire	Nature de la dépense	Montant
Opération 85 imputation 2051	Cession droit d'utilisation SEGILOG	2 600.00 €
Opération 150 imputation 2116	Mise en place de deux cavurnes au cimetière	840.00 €
	TOTAL	3 440.00 €

6 - INSCRIPTION DU SENTIER DE DECOUVERTE DE LA RESERVE NATURELLE AU PDESI

Dans le cadre de la valorisation de la Réserve Naturelle Nationale des Vallées de la Grand-Pierre et de Vitain et des communes associées, le Comité Départemental de la Protection de la Nature et de l'Environnement de Loir-et-Cher (CDPNE) a réalisé les démarches pour inscrire le sentier de découverte de la réserve naturelle au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI).

Le conseil donne son accord à l'unanimité pour l'inscription du sentier de découverte de la réserve naturelle au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI).

7 - DIA 1 rue de la MAIRIE - parcelle D110 (pour partie)

le Conseil décide à l'unanimité de ne pas préempter cette partie construite de la parcelle D110, pour une surface de 67 ca.

8 - DIA 1 rue de la MAIRIE & LE BOURG - parcelles D106-D107-D108-D109-D110 (pour partie)

le Conseil décide à l'unanimité de ne pas préempter ces parcelles construites et non constructibles d'une surface totale de 39 a 76 ca.

AFFAIRES DIVERSES

Puits sur la commune

Afin de sauvegarder le patrimoine de notre commune, le conseil donne un accord de principe pour se porter acquéreur des puits, si l'occasion se présente. Ces éventuelles acquisitions feront l'objet d'une délibération.

Lotissement des Grands Clos

Diverses propositions sont faites pour nommer les rues du futur lotissement : Rue de la Noue, Allée des Champs, Allée des Grands Clos, Rue des Anciens Combattants 59-62.

Le conseil décide de créer une seule rue, avec une numérotation de 1 à 14, et de retenir la proposition "Allée des Grands Clos".

Vallée de la Cisse - Randonnée de la Marguerite

Celle-ci aura lieu le 10 mai et Marolles sera le coeur de la Marguerite.

Date des réunions de conseil

Les réunions ont lieu par défaut le 1er vendredi du mois mais certaines peuvent parfois déroger à la règle en fonction des aléas du calendrier. Le calendrier annuel est fixé comme suit :

2 mars, 6 avril, 4 mai, 8 juin, 6 juillet, 7 septembre, 5 octobre, 9 novembre, 7 décembre 2018 et 4 janvier 2019.

Plateforme de déchets verts – Val Compost

Une rencontre est prévue avec les élus.

Séance levée à 23h34